

11^{ème} COUPE DE CHALETTE INTERNATIONALE 2018

PLASTRONS et CASQUES ELECTRONIQUES

Informations

Date et lieu

Le dimanche 21 octobre 2018 au complexe sportif du Château Blanc 85 Rue de la Pontonnerie 45700 Villemandeur.

Direction de la compétition

Mamoudou BASSOUM, responsable de la compétition organisée par le club de Chalette avec les règles WT et FFTDA.

Catégories

<u>Poussins</u> :	né en 2013 et en 2014	<u>Pupilles</u> :	né en 2011 et en 2012
<u>Benjamins</u> :	né en 2009 et en 2010	<u>Minimes</u> :	né en 2007 et en 2008
<u>Cadets</u> :	né en 2005 et en 2006	<u>Juniors</u> :	né en 2002, 2003 et 2004
<u>Seniors</u> :	né en 2001 et avant	<u>Vétérans</u> :	né à partir 1989

Qualifications

1. Le compétiteur doit posséder un passeport sportif à jour et dûment rempli (voir règlement fédéral).

3. Catégories : **Poussins - Pupilles : pas de catégorie de poids, ni de pesée, tous les enfants sont regroupés.**

Benjamins :

Masculins : -21kg, -24kg, -27kg, -30kg, -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, +49kg.
Féminins : -17kg, -20kg, -23kg, -26kg, -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, +44kg.

Minimes :

Masculins : -27kg, -30kg, -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, -53kg, -57kg, +57kg.
Féminins : -23kg, -26kg, -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, -47kg, -51kg, +51kg.

Cadets :

Masculins : -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, -53kg, -57kg, -61kg, -65kg, +65kg.
Féminins : -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, -47kg, -51kg, -55kg, -59kg, +59kg.

Juniors :

Juniors masculins -48 kg / -55 kg / -63 kg / -73 kg / +73 kg
Juniors féminins -44 kg / -49 kg / -55 kg / -63 kg / +63 kg

Seniors :

Seniors masculins -58 kg / -68 kg / -80 kg / +80 kg
Seniors féminins -49 kg / -57 kg / -67 kg / +67 kg

Vétérans :

Masculins : -58kg, -68kg, -80kg, +80kg
Féminins : -49kg, -57kg, -67kg, +67kg

4. Les coachs et arbitres devront être des pratiquants munis de leur passeport sportif à jour et dûment rempli. (Voir règlement fédéral)

Pesées : samedi 20 octobre 2018

LES POLES DE PESEES : Toutes les pesées se déroulent de 14h à 16h

- Chalette : Dojo allée Jean Zay 45120 Chalette sur Loing de 10h à 16h
- Orléans : Complexe Sportif du Minouflet Rue Alain Fournier 45000 Orléans la Source de 15h à 16h00
- Auxerre : Salle Arts Martiaux Avenue de la Résistance 89 000 Auxerre de 15h à 16h00
- Clamart : Maison des Sports Place Hinnebel 92140 Clamart de 15h à 16h00
- Chartres ou Dreux : l'adresse à préciser et horaire de 15h à 16h

Vous avez la possibilité de faire vos pesées dans vos clubs le samedi de 14h à 16h et devez envoyer votre feuille de pesée avec le poids et les signatures des combattants (une vérification des poids sera faite le dimanche entre 8h et 9h)

Date limite des inscriptions

Mardi 16 octobre 2018

Toute inscription est dûe et ne sera pas remboursée même si le combattant est absent le jour de la compétition et quelque soit les raisons.

Les inscriptions seront validées lors de la réception du règlement et de la feuille d'inscription d'arbitres. Les chèques doivent être à ordre : USC Section Taekwondo

Et envoyer à l'adresse : USC TAEKWONDO
23 rue Hélène Boucher 45120 Chalette – Sur –Loing

**ATTENTION IL FAUT FAIRE VOS INSCRIPTIONS
MARTIAL EVENT**

<https://www.martial.events/fr/events>

Pour des informations vous pouvez contacter

Monsieur Mamoudou BASSOUM 00336 .98.89.44.24 ou taekwondo.chalette@gmail.com

Arbitrage

Chaque club doit présenter un arbitre OBLIGATOIREMENT QUELQUE SOIT LE NOMBRE DE COMPETITEURS INSCRITS pour le bon déroulement de la compétition. Vous pouvez mettre des jeunes arbitres à partir de cadets. Merci de renvoyer la feuille d'inscription d'arbitre pour être défrayer

Les arbitres devront être des pratiquants en tenue officielle (pantalon de ville gris ou sombre, chemise blanche, cravate jaune, chaussure de salle ou tennis, veste si possible verte sinon sombre).

Nous acceptons les clubs sans arbitres avec une pénalité symbolique de 25€.

Tous les arbitres seront défrayés en fonction de leur grade d'arbitrage

Frais d'engagement

Frais d'engagement

25 € par compétiteur engagé

Coach gratuit

Chèques à l'ordre de
U.S.C TAEKWONDO

Entrée public : 5 €

3 € licencié fftda

Règles de la compétition

Les règles de la WT/FFTTA seront appliquées

Durée des combats :

Poussins : 3 reprises de 30 secondes avec 15 secondes de repos entre chaque

Pupilles : 3 reprises de 30 secondes avec 15 secondes de repos entre chaque

Benjamins : 3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Minimes : 3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Cadets : 3 reprises de 1 minute 30 avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Juniors & Séniors : 3 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque reprise.

Vétérans : 3 reprises de 1 minute 30 avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Agenda de la compétition

(Sous réserve de modification de l'organisateur)

Samedi 20 octobre 2018

LES POLES DE PESEES : toutes les pesées se déroulent de 14h à 16h

- **Chalette : Dojo Jean Zay allée Jean Zay 45120 Chalette sur Loing 10h à 16h**

- Orléans : Complexe Sportif du Minouflet Rue Alain Fournier 45000 Orléans la Source 15h à 16h

- Auxerre : Complexe Sportif Serge Mesonés Salle Art martiaux Avenue de la résistance à Auxerre de 15h à 16h

- Clamart : Maison des sports place hinnebel 92140 Clamart de 15h à 16h

- Chartres ou Dreux : l'adresse à préciser et horaire de 15h à 16h

Dimanche 21 octobre 2018

08h00	Ouverture des portes
8h-8h30	accréditation des clubs qui n'ont pas encore payé
8h30-9h	accréditation des clubs qui ont déjà payé
08h00 à 08h45	Vérification des pesées faites dans les clubs
08h15 à 08h30	Réunion Arbitres
08h30 à 08h45	Petit déjeuner coaches et arbitres Informations
9h-9h15	discours du président, message de bienvenue
09h15	Début de la Compétition
18h30 à 19h00	Remise des Médailles et des récompenses

Récompenses :

Classement par club

Pour les juniors et les seniors masculins et féminin :

1^{ère} place 250€

2^{ème} place 100€

Récompense valable uniquement pour un mini de 8 combattants par catégorie

INFORMATION PRATIQUES

1. Nous acceptons les clubs sans arbitres avec une pénalité symbolique de 25€.
2. Changement de catégories en juniors, seniors, vétérans possible avec une pénalité de 25€ et **pour les autres catégories benjamins-minimes - cadets c'est gratuit.**
3. Vente de pitaines électroniques DAEDO (attention pas de prix club et aucune réduction ne sera accordée).
4. En fonction du nombre d'inscrits, des contraintes de démarrages et des aléas de compétition, la durée des combats en juniors, seniors sera réduite à 1min30 avec 30s de repos : **cette information sera confirmée ou infirmée à 8h30.**
5. Possibilité de combattre et de coacher en même temps à condition de faire l'inscription.
6. Possibilité de faire vos pesées dans vos clubs mais une vérification sera faite le matin 8h. S'il y a un combattant qui n'est pas au poids, tous les combattants du club seront disqualifiés de la compétition sans remboursement des frais inscriptions.
7. La compétition commencera par les catégories Poussins-Pupilles-Benjamin et Minimes.
8. **Toute inscription est dûe et ne sera pas remboursée même si le combattant est absent le jour de la compétition quelques soit les raisons.**

A RENVoyer AVEC VOTRE REGLEMENT à l'adresse USC TAEKWONDO 23 rue Hélène Boucher 45120
Chalette-Sur-Loing

.....

Inscription arbitre pour le défraiement

à renvoyer par e-mail à taekwondo.chalette@gmail.com

Nom du Club :

Nom de l'arbitre	Prénoms de l'arbitre	Grade d'arbitrage	Tél ou E-mail